



## QUESTION DE PAYSAGE

# La Haie

### Définition

Haie : Nom féminin, XII<sup>ème</sup> siècle. Clôture faite d'arbres, d'arbustes, d'épines ou de branchages, et servant à limiter ou à protéger un champ, un jardin : bordure. Tailler une haie : taille-haie. Haie servant d'abri contre le vent : brise-vent. **Haie vive** : formée d'arbustes en pleine végétation. Haie morte ou sèche faite de branches sèches, de bois mort\*.

### Une origine, des paysages

C'est au Moyen-Âge que les haies se sont développées pour protéger les terres cultivées par les paysans, pour contenir le bétail et également pour apporter une source non négligeable de bois de chauffage et de fruits. Dans les régions d'élevage, elles sont à l'origine du paysage de bocage. Taillées ou en forme libre, mono-spécifiques ou mélangées, champêtres ou horticoles, agronomiques ou décoratives **les haies façonnent l'image du paysage qu'elles occupent**, qu'il soit agricole ou résidentiel.



Une haie taillée d'aubépines autour d'un verger laisse voir l'horizon

### La haie aux multiples dons

- La haie champêtre présente de multiples qualités qui la rendent appréciable à bien des égards :
- elle **protège** le bétail et les cultures du soleil, du vent et des intempéries,
  - elle participe à la **régulation hydraulique** des terres et des rivières en limitant les effets du ruissellement,
  - elle accueille un écosystème riche qui favorise la **biodiversité** végétale et animale, ainsi que l'équilibre des milieux,
  - elle participe à la **lecture des saisons** dans le paysage grâce à ses floraisons, ses fructifications, ses couleurs automnales et l'aspect de ses ramures,
  - elle accentue les traits de **caractère du territoire** qu'elle souligne.

Toutes ces qualités sont transposables en milieu urbain, pour le confort des habitants et la valorisation du paysage :

- elle constitue une **clôture** qui protège des intrusions et des regards indiscrets,

### Une haie aux multiples facettes

De la haie champêtre à la haie d'ornement, la haie se conjugue sur différents modes pour établir un vocabulaire paysager varié qui s'adapte à chaque situation. L'effet recherché pourra être obtenu grâce à l'étude et la réalisation d'un projet préalable.



Haie champêtre en entrée de village Haie horticole dans un quartier résidentiel

En effet, l'emprise nécessaire, la distance de plantation entre chaque pied, le choix des essences végétales, le type de taille, sont à adapter à chaque forme paysagère souhaitée.

\*Extraits de : "Le Nouveau Petit Robert 1, édition 1993"

## Créer une haie : une démarche de projet

La plupart du temps utilisée en clôture, la haie est visible depuis l'espace public, tout autant que de l'espace privé. C'est dire la nécessité d'établir un projet bien réfléchi.

Il est nécessaire d'anticiper : le temps de la réflexion, de la conception du plan et les différentes étapes de la plantation est **incompressible, il peut nécessiter plusieurs mois.**

Avant tout, se poser quelques questions :

- **Quel rôle souhaite-on attribuer à la haie projetée ?** Une haie basse et taillée structure l'espace sans arrêter la vue, une haie libre sert de masque à une aire de stationnement, une haie fleurie protège le jardin et participe à son ambiance, ...
- **Dans quel contexte architectural et paysager se situe-elle ?** Une haie libre champêtre est adaptée au lotissement en limite de village ou aux abords du terrain de sports, une haie de rosiers rustiques accompagne parfaitement la promenade piétonne des villas du XIX<sup>ème</sup>, une haie brise-vent relie en toute simplicité les hangars neufs de la ferme, ...
- **Existe-t'il un règlement, des obligations ou des interdictions concernant le lieu de la plantation projetée ?** Outre les obligations du code civil concernant les distances de plantation en limite



La surface disponible ou nécessaire doit être incluse dans le projet : charmille taillée sur une emprise très étroite, haie libre brise-vue ou brise-vent sur une emprise large.

## Composer une haie

Les critères esthétiques ne suffisent pas à la sélection des arbustes de la haie. Il faut éviter de faire son choix sur un coup de tête car il peut s'avérer mal adapté aux exigences biologiques des végétaux et aux contraintes du site où ils vont être plantés.

- Choisir des végétaux adaptés à la **zone climatique**. Éviter les essences exotiques sensibles au gel. Préférer les **essences locales et rustiques**, plus résistantes.
- Sélectionner des végétaux adaptés à la **nature du sol**, selon le cas : au calcaire, à l'acidité, à l'humidité, ... Une analyse de sol et l'observation de la végétation spontanée locale sont nécessaires.
- Adapter la sélection à l'**ensoleillement** de la future haie : ombre, mi-ombre, soleil, ...
- Attention aux **maladies**. Pour limiter leur propagation, prévoir entre 3 et

de parcelle, le PLU, le règlement du lotissement, peuvent définir des règles précises concernant les haies, les clôtures, les végétaux.

- **Quel entretien pourra lui être accordé et avec quels outils ?** Une haie taillée demande plus de disponibilité qu'une haie libre. Une haie horticole de végétaux nains ou à croissance lente nécessite moins d'interventions.
- **Quel est l'espace disponible ?** Une haie libre sur deux rangées nécessite plus d'espace qu'une haie taillée. Un espace de passage entre la clôture mitoyenne et la haie est recommandé pour en permettre l'entretien. Les haies composées de grands conifères (cyprès, thuyas, cèdres, ...) sont à éviter dans les petits espaces, car elles peuvent devenir très envahissantes.
- **Quelle est la qualité du sol ?** Un sol de mauvaise qualité (remblais, ...) nécessite un amendement, voire un remplacement par de la terre végétale.
- **Quel espace disponible dans le sol ?** Il faut éviter de planter des arbustes au-dessus d'une canalisation, de réseaux, ... Les racines d'un grand arbuste nécessitent près de 1 m<sup>3</sup> de terre exploitable.

## Des règles à respecter

Il faut savoir que des haies existantes significatives pour le paysage peuvent être protégées dans le Plan Local d'Urbanisme comme « espace boisé classé » ou au titre de la loi dite « Loi Paysage ».

Toute intervention nécessite alors une autorisation.

De même, la plantation de végétaux, particulièrement d'une haie de clôture, peut être réglementée par ce même document ou par un usage local spécifique reconnu. **En préalable, il est donc nécessaire de se renseigner auprès du service urbanisme de la commune.** Dans un lotissement, le règlement peut imposer une « haie vive régulièrement



entretenu » dont la forme, la hauteur, la composition peuvent être précisées. Souvent, il intègre également les règles du code civil : à savoir, **tout végétal (arbres ou arbustes) de plus de 2 mètres de haut à la plantation ou ultérieurement doit être planté à plus de 2 mètres de la limite séparative** des propriétés voisines. Les végétaux de taille inférieure à 2 mètres doivent être plantés au minimum à 0,50 mètre de la limite séparative (article 671). Un voisin ne peut couper lui-même les branches qui dépasseraient sur sa propriété, mais il peut l'exiger du propriétaire. Il peut par contre couper les racines qui colonisent son terrain (article 673).

### Des ouvrages à consulter

- « **Planter des haies, haies composées, haies d'aujourd'hui** » Dominique Soltner, collection « Sciences et techniques agricoles », neuvième édition, 2012.
- « **Les haies faciles** » Denis Pépin, Larousse, 2009.
- « **Les haies composites, réservoirs d'auxiliaires** » René Rieux, Collectif, collection Hortipratic, CTILF, 2000.
- « **Composts et paillis - Pour un jardin sain, facile et productif** » Denis Pépin, collection Conseils d'expert, Terre Vivante, 2013.
- « **La taille raisonnée des arbustes d'ornement** » Pascal Prieur, Ulmer, 2006.

## Quelques informations complémentaires

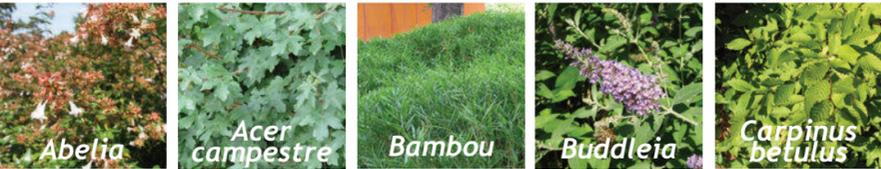
- Certaines pépinières forestières et horticoles proposent des haies composées, champêtres ou fleuries, adaptées à différents usages et contextes, en lots incluant parfois le paillage et à des tarifs compétitifs.
- Quelques végétaux aux fruits toxiques pour l'homme : cytise, if, chèvrefeuille, fragon, fusain, houx, viorne obier, lierre, cotoneaster, troène, pyracantha, ... Ils sont à éviter à proximité des lieux accueillant de jeunes enfants.
- Les professionnels du paysage sont là pour vous aider : les paysagistes conçoivent les espaces, les entreprises de paysage les réalisent et les entretiennent.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne  
27, rue du Marché - 77120 COULOMMIERS  
Téléphone : 01 64 03 30 62 - Télécopie : 01 64 03 61 78 - Email : caue77@wanadoo.fr - Site Internet : caue77.fr

Auteur : Marianne SOUQ, paysagiste DPLG  
Conception graphique : Sophie BOUDSOCQ  
2<sup>ème</sup> édition Août 2013 - Ne peut être vendu





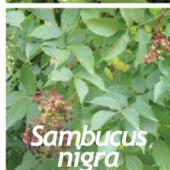
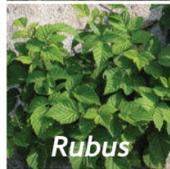
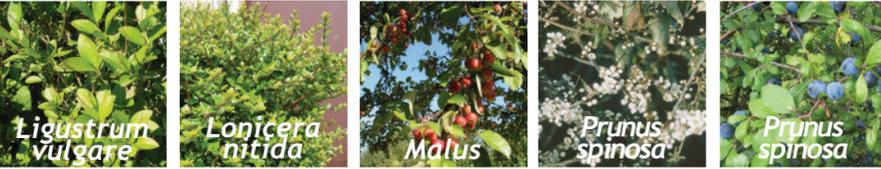
## Sélection d'arbustes pour haie

Tableau indicatif

Nom commun et nom scientifique	Dimension port naturel adulte	Affinité au pH du sol	Affinité à l'humidité du sol	Affinité à l'exposition solaire	Feuillage persistant	Fruits comestibles sous conditions	Fruits plus ou moins toxiques	Fruits décoratifs	Haie champêtre	Haie ornementale	Haie faunistique	Haie fleurie	Haie taillée
<b>Arbustes</b>													
Abélia <i>Abelia sp.</i>	1/2m	-/+	0/+	+	+					+		+	+
Amélanchier <i>Amelanchier sp.</i>	2/3m	0/+	+0	-	+			+	+	+			
Arbre à papillons <i>Buddleia sp.</i>	3/5m	0/+	0/-	+	+/-				+	+	+	+	
Aubépine* <i>Crataegus sp.</i>	3/4m	0/-	0/-	+		+		+	+	+	+	+	+
Bambous ( nombreuses espèces )	1/4m	-/+	+++	+/-	+					+			
Bourdaine <i>Frangula alnus</i>	3/5m	-/-	+++	-					+	+			
Buis <i>Buxus sempervirens</i>	3/4m	0/+	0/+	+/-	+					+			+
Camerisier à balais <i>Lonicera xylosteum</i>	2/4m	0/+	0/-	-					+				
Céanothes <i>Ceanothus sp.</i>	1/2m	0/+	0/-		+/-					+		+	
Chaléf <i>Eleagnus sp.</i>	3/4m	-/+	+0	+	+/-					+			+
Chèvrefeuille arbustif <i>Lonicera nitida</i>	1/2m	-/+	+0		+0					+			+
Chèvrefeuille <i>Lonicera periclymenum</i>	1/2m	-/-	+0			+			+		+		
Corète du Japon <i>Kerria japonica</i>	2/3m	0/+	+0							+			
Cornouiller mâle <i>Cornus mas</i>	2/5m	0/+	0/-			+		+	+	+	+	+	
Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i>	2/4m	-/+	+++	+/-				+	+	+	+	+	+
Deutzia <i>Deutzia sp.</i>	1/2m	-/+	+0							+			
Églantier commun <i>Rosa canina</i>	2/4m	-/+	0/-	0/+	+			+	+	+	+	+	
Forsythia <i>Forsythia sp.</i>	1/3m	-/+	0/-	0/+					+	+	+	+	+
Framboisier <i>Rubus idaeus</i>	1/2m	-/+	0	+	+				+	+	+	+	
Fusain d'Europe <i>Euonymus europaeus</i>	3/5m	-/+	+0	0/+		+	+	+	+	+	+	+	+
Groseille à fleurs <i>Ribes sanguineum</i>	1/2m	-/+	+0	+0					+	+	+	+	+
Lilas <i>Syringa vulgaris</i>	3/5m	0/-	0/+	0/+					+	+	+	+	+
Oranger du Mexique <i>Choisya ternata</i>	2/3m	-/+	0/-	+	+				+	+	+	+	+
Prunellier <i>Prunus spinosa</i>	2/4m	-/+	+/-	+		+		+	+	+	+	+	+
Ronce des bois <i>Rubus fruticosus</i>	1/3m	-/+	0/-	+/-		+	+	+	+	+	+	+	+
Rosier rugueux <i>Rosa rugosa</i>	1/3m	-/+	-0					+	+	+	+	+	+
Seringat <i>Philadelphus sp.</i>	2/3m	-/+	+0	0/-						+			
Spirée <i>Spiraea sp.</i>	1/2m	-/+	+/-	+/-						+	+	+	+
Sureau noir <i>Sambucus nigra</i>	3/6m	-/+	+0			+		+	+	+	+	+	+
Troène commun <i>Ligustrum vulgare</i>	1/3m	0/+	+/-	+0	+0	+	+	+	+	+	+	+	+
Véronique <i>Hebe sp.</i>	0/1m	-/+	+0	+	+					+			
Viome lantane <i>Viburnum lantana</i>	2/3m	0/+	0/-	+/-				+	+	+	+	+	+
Viome obier <i>Viburnum opulus</i>	2/3m	-/+	+++	+/-		+	+	+	+	+	+	+	+
<b>Grands arbustes et arbres</b>													
Allier torminal <i>Sorbus torminalis</i>	10/15m	-/+	+++			+				+		+	+
Cerisier à grappes <i>Prunus padus</i>	5/10m	-/+	+/-	0/-					+	+	+	+	+
Charme <i>Carpinus betulus</i>	15/20m	-/+	0/-	+0	+0					+	+	+	+
Érable champêtre <i>Acer campestre</i>	10/15m	-/+	0/-	+/-						+	+	+	+
Houx <i>Ilex aquifolium</i>	10/15m	-/+	+++		+	+	+	+	+	+	+	+	+
If <i>Taxus baccata</i>	5/10m	0/+	+0	0/-	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Laurier cerise <i>Prunus laurocerasus</i>	3/4m	-/+	+0		+	+				+		+	+
Laurier noble <i>Laurus nobilis</i>	4/5m	-/+	0/-	+/-	+			+	+	+	+	+	+
Noisetier <i>Corylus avellana</i>	3/6m	-/+	0/-			+			+	+	+	+	+
Pommier sauvage <i>Malus sylvestris</i>	8/10m	-/+	+0		+			+	+	+	+	+	+
Prunier myrobalan <i>Prunus cerasifera</i>	5/10m	-/+	0/-			+	+	+	+	+	+	+	+
Saule marsault <i>Salix caprea</i>	8/10m	-/+	+++	+					+	+	+	+	+
Sorbier des oiseleurs <i>Sorbus aucuparia</i>	8/10m	-/-	+/-			+		+	+	+	+	+	+

\* Sensible au feu bactérien, multiplication réglementée

Ph du sol :	++ très calcaire	0 neutre	-- très acide
Humidité du sol :	++ trempé	0 frais	-- très sec
Exposition solaire :	+ lumière	0 mi-ombre	- ombre
Persistance du feuillage :	+ persistant	0 marcescent	- caduc selon variété ou conditions du milieu



## Réaliser une haie

Trois années suffisent pour obtenir une haie significative, pour peu qu'une attention particulière soit portée à chaque étape de sa réalisation.

### Le sol : support mécanique et nourricier des végétaux

- Le désherbage préalable du terrain : par traitement thermique ou mécanique (griffe, herse, pause préalable de bêche). Limiter le traitement chimique.
- La préparation du sol : elle s'effectue en été, dans un sol sec. Elle vise l'ameublissement, et l'aération du sol. Pour conserver sa structure et son activité biologique, il est important de ne pas mélanger terre de surface et couche profonde (par exemple, un labour manuel se fera à deux fers de bêche soit sur 0,60 m de profondeur).
- L'amendement du sol : l'apport de compost, de fumier, ou de granules permet d'assurer le bon développement racinaire des végétaux.
- Le labour de surface : Il se fait juste avant la plantation, dans un sol ressuyé, manuellement ou avec un engin approprié qui ne déstructure pas le sol, mais l'aère.
- Le paillage : essentiel au développement de l'activité biologique du sol, à sa protection contre le gel, à la conservation de l'humidité, à la limitation du développement de la végétation concurrente. La paille naturelle non traitée, les feutres ou dalles à base de fibres naturelles, les mulch ou les déchets ligneux broyés sont biodégradables, et ne nécessitent donc pas un retrait après la bonne installation des végétaux.

### Les végétaux : des êtres vivants nécessitant attention et exigence

Choisir de préférence des plants jeunes (1 à 3 ans), à racines nues, pour une reprise garantie. La plantation sera facilitée et le coût moindre. Les végétaux persistants sont cultivés en godets.

### La plantation : essentielle à la bonne reprise des végétaux

- Elle est possible d'octobre à mars hors période de gel et dans un sol ressuyé. Toujours privilégier les plantations d'automne.
- Planter dès la livraison des végétaux afin d'éviter tout dessèchement des racines. Si ce n'est pas possible, les mettre en jauge dans du sable humide durant la période d'attente.
- Préparer des trous réguliers dans le paillage ou des fentes dans le feutre à l'aide d'un cordeau.
- Répartir les végétaux en prenant soin d'éviter la répétition systématique et monotone d'un même module dans le cas d'une haie mélangée.
- Habiller les plants : avec un sécateur propre, couper l'extrémité des racines sèches ou abîmées pour favoriser le développement du chevelu.
- Praliner les racines : les faire tremper dans un mélange d'eau, de terre et de pralin. Protéger les plants préparés le temps de la plantation (sac de toile, par ex.).
- Enlever la terre avec un plantoir et placer du terreau au fond du trou.
- Placer le végétal dans son trou de plantation en prenant soin d'étaler les racines sans les retourner.
- Bien refermer la collerette du paillage autour du collet du plant et la maintenir par un seau de sable ou de gravillons.
- Arroser. Le sol doit faire une cuvette et non une butte au pied du plant.



Septembre N

Septembre N+1

Mai N+2

## Entretien une haie

### L'arrosage et le suivi : quelques années sous surveillance

Arroser à la plantation, puis environ quatre fois dans l'année (d'avril à octobre), désherber manuellement au pied des végétaux, faucher les abords du paillage, et réparer d'éventuels manques ou déchirures. Un apport d'engrais, s'il est nécessaire, pourra être fait au printemps.

### La taille de formation : pour une haie libre ou taillée fournie

À la fin de l'hiver de la deuxième année de la plantation, effectuer une taille importante dont le but est de raccourcir significativement les branches des arbustes pour qu'elles se ramifient (0,10 à 0,15 m du sol). Tailler à nouveau l'hiver suivant à 0,30 m du sol.

### La taille d'entretien des haies libres : taille légère au sécateur pour en contenir le volume si besoin

Effectuée moins d'une fois par an, cette taille légère d'entretien a pour but d'enlever le bois



mort ou malade, d'éclaircir le centre des arbustes trop denses, de sélectionner de jeunes branches.

Elle intervient après la floraison pour les arbustes à fleurs, ou à la fin de l'hiver pour bénéficier des fructifications. Tailler au-dessus d'un bourgeon, tourné vers l'extérieur pour élargir la plante, ou vers l'intérieur pour la réduire. Si la haie est bien conçue, c'est-à-dire avec des végétaux adaptés aux contraintes et avec un espacement suffisant entre les plantes, la taille systématique est inutile.

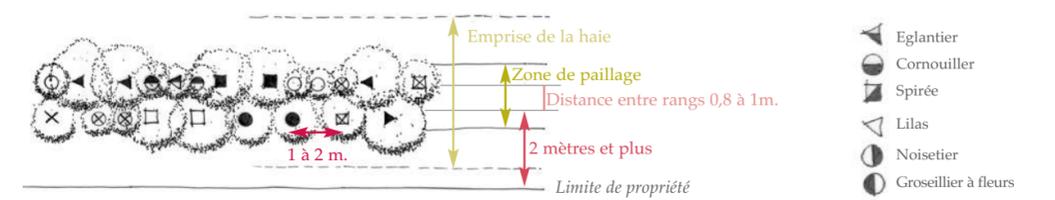
### La taille d'entretien des haies taillées : taille « mécanisée » pour un effet architectural

Elle s'effectue à l'aide d'une cisaille ou d'une taille-haie, deux fois par an, à la fin des périodes de pousse importante soit à la fin du printemps (mai-juin) et au début de l'automne (de fin-août à début-octobre). Un cordeau ou un gabarit sont nécessaires. Une légère inclinaison donnée aux faces latérales des haies de grande taille, évite le dégarnissage de leur base.

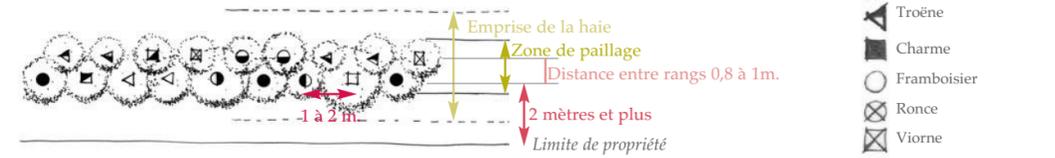


## Quelques exemples de composition

### Haie mélangée irrégulière d'espèces indigènes, sur deux rangs



### Haie libre à fleurs



### Haie taillée



- ▲ Eglantier
- Cornouiller
- ◻ Spirée
- ◻ Lilas
- Noisetier
- Groseille à fleurs
- ◻ Forsythia
- Camerisier à balais
- ▲ Troène
- ◻ Charme
- Framboisier
- ⊗ Ronce
- ⊗ Viome
- ⊗ Fusain d'Europe
- Prunellier
- ◻ Cerisier à grappes
- ▲ Sorbier des oiseleurs
- ▲ Érable champêtre